

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Bachelor Thesis

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.3018.F.14

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 12

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal complémentaire Module lié au module principal Module facultatif ou

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 12h Temps de travail personnel encadré : 184

Temps de travail personnel individuel : 160

2. Prérequis

Avoir validé le module **Recherche en Périnatalité (2^{ème} année bachelor)**.
 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : **Avoir validé tous les stages précédents avec une tolérance d'un maximum de 8 semaines de stage non réalisées.**

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert formateur Rôle de manager Rôle d'apprenant et de
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Savoirs appropriés aux défis de la politique de santé
- Expertise professionnelle et compétences méthodologiques
- Comportement professionnel et responsable
- Aptitudes à communiquer, interagir et documenter
-

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

Interventions professionnelles – D1 Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 Technologies et leurs fondements scientifiques – D6
 Professions, institutions et organisations – D2 Sciences de la santé – D5 Projet de formation et projet – D7 Professionnel
 Individus, cultures et sociétés – D3

Objectifs généraux du module :

Le travail de bachelor vise une initiation à une démarche de recherche et le développement des compétences requises pour l'obtention du Bachelor of Science HES-SO de Sage-femme. Ce travail se réalise dans le respect des principes éthiques et déontologiques de la recherche. Il permet au/à la diplômé-e bachelor d'utiliser la recherche dans sa pratique professionnelle quotidienne ; il permet également d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite de son cursus de formation au niveau master.

Le travail de bachelor est un travail d'initiation à la recherche. Quelle qu'en soit la forme, il est attendu de son auteur-e qu'elle/il démontre un certain nombre de compétences par :

- l'élaboration d'un questionnement professionnellement pertinent ;
- un choix approprié et l'utilisation pertinente de références théoriques ;
- l'utilisation d'une méthodologie appropriée ;
- des capacités d'analyse et d'argumentation ;
- une mise en perspective fondée sur les résultats obtenus et les conclusions dégagées.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Cf. plan de cours/module****Formes d'enseignement et d'apprentissage :**

L'encadrement de l'étudiant-e pour la réalisation du travail de Bachelor est assuré par un-e directeur/trice de mémoire.

L'enseignement au cours de ces deux semestres se fera sous la forme :

- de séminaires
- d'accompagnements individuels et/ou collectifs

Exigences de fréquentation : séminaires obligatoires – rendez-vous réguliers avec le/la directeur-trice de mémoire tout au long des 2 semestres (responsabilité de l'étudiant-e).

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Le travail de Bachelor est réalisé suivant les directives présentées lors des séminaires (documents sur Moodle et/ou transmis par mail).

Le travail de Bachelor est validé si l'étudiant-e obtient une note comprise entre A et E, et les 12 ECTS sont attribués en bloc.

Le travail de Bachelor et la soutenance sont évalués sur la base de critères et d'indicateurs y correspondants, par un jury composé :

- d'un-e expert-e du domaine professionnel,
- d'un-e expert-e issu-e de la filière du site ou d'un autre site,
- du directeur de mémoire.

La soutenance se déroule suivant les modalités suivantes :

- Présentation orale du mémoire : 30 minutes de présentation orale publique.
- Questions du jury (sur le mémoire et sur des questions théoriques pouvant aller au-delà du mémoire) : 15 à 20 minutes.
- Délibération du jury : 45 minutes.
- Restitution des résultats : 15 minutes

Un rapport d'évaluation est transmis à chaque étudiante.

Les documents définitifs, ainsi que les copies requises pour la HEdS doivent être parvenus aux intéressé-e-s (directeur-trice de mémoire, expert-te de terrain, deuxième expert-te enseignant-te, secrétariat) au plus tard 3 semaines avant le début des soutenances (date précisée en séminaire).

En cas de demande de délai supplémentaire, une requête écrite de prolongation de formation doit être effectuée selon les modalités définies par la filière auprès de la responsable de filière. Dans ce cas-là, la taxe semestrielle est due.

Si ces items ne sont pas remplis dans les délais fixés, l'étudiant-e se verra attribuer la note F.

Période : soutenances semaines 36 ou 37

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3,5 et 3,9) au module Pas de remédiation

Modalités :

- Si l'étudiant-e obtient la note FX, il/elle doit réaliser un travail complémentaire selon les remarques du jury et représente la partie insuffisante.
- Si l'étudiant-e obtient la note F, il/elle représente son travail de Bachelor selon les modalités décidées par le jury et dans les délais y correspondants.

Période : novembre 2024 à juin 2025

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Ancelle, T., Rothan-Tondeur, M., & Ivernois, J.-F. d'. (2013). *Statistique pour les infirmières*. Maloine.
- Association nationale des étudiants en médecine de France, & Association pédagogique nationale pour l'enseignement de la thérapeutique (Éds.). (2004). *Lire et critiquer un article médical : Principes de lecture critique et exercices pratiques corrigés*. Expansion scientifique française.
- Bouvenot, G. (2006). *S'entraîner à la lecture critique d'un article médical*. Med-Line éd.
- Bouyer, J. (2017). *Méthodes statistiques : Médecine, biologie*. Vuibert.
- Chalmers, I., & Altman, D. G. (Éds.). (1995). *Systematic reviews*. BMJ.
- Cluett, E. R., Bluff, R., Alexander, J., & Sleep, J. (Éds.). (2006). *Principles and practice of research in midwifery* (Second edition). Churchill Livingstone, Elsevier.
- Cornuz, J. & Burnand, B. (2000). *Evidence based medicine*. Médecine et hygiène.
- Cucherat, M., Lièvre, M., Leizorovicz, A., & Boissel, J.-P. (2004). *Lecture critique et interprétation des résultats des essais cliniques : Pour la pratique médicale*. Flammarion médecine-sciences.
- Downe, S. (Éd.). (2004). *Normal childbirth : Evidence and debate*. Churchill Livingstone.

- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative: Les 10 questions clés de la démarche compréhensive*. VUIBERT.
- Eymard, C., & Moncet, M.-C. (2003). *Initiation à la recherche en soins et santé*. Lamarre.
- Fortin, F., Côté, J., & Fillion, F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Chenelière éducation.
- Greenhalgh, T. (2014). *How to read a paper: The basics of evidence-based medicine* (Fifth edition). John Wiley & Sons Inc.
- Hart, C. (1998). *Doing a literature review: Releasing the social science research imagination*. Sage Publications.
- Huot, R. (2003). *Méthodes quantitatives pour les sciences humaines* (2e éd). Presses de l'Université Laval.
- Jesson, J., Matheson, L., & Lacey, F. M. (2011). *Doing your literature review: Traditional and systematic techniques*. SAGE.
- Loiselle, C. G. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières: Approches quantitatives et qualitatives*. ERPI.
- Mucchielli, A. (1994). *Les méthodes qualitatives*. Presses Univ. de France.
- Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional du Pacifique occidental. (2003). *Méthodologie de la recherche dans le domaine de la santé: Guide de formation aux méthodes de la recherche scientifique. 2e éd. [Health research methodology: a guide for training in research methods. 2nd ed.]*. Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/208221>
- Rees, C. (2003). *An introduction to research for midwives* (2nd ed). Books for Midwives.
- Sackett, D. L. (Éd.). (2000). *Evidence-based medicine: How to practice and teach EBM* (2nd ed., reprinted). Churchill Livingstone.
- Schneider, Z., Whitehead, D. & Elliott, D. (2007). *Nursing & Midwifery Research: Methods and Appraisal for Evidence-Based Practice*. Mosby Elsevier.
- Straus, S. E. ., Richardson, W. S., & Glasziou, P. (2007). *Médecine fondée sur les faits Evidence-based medicine* (G. Chêne & L.-R. Salmi, Éd.s.; 3e édition). Elsevier Masson.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Chantal RAZUREL

Enseignants :

- Jessica Di Vincenzo Sormani (encadrements de mémoires)
- Laurent Gaucher (encadrements de mémoires)
- Thomas Desplanches (encadrements de mémoires et soutien statistiques)
- Caterina Montagnoli (encadrements de mémoires)

Descriptif validé le 02.09.2023 par

Catia Nunno-Paillard
Responsable de la filière